

## COMPTES RENDUS

---

Odet PERRIN. — *Les Burgondes. Leur histoire, des origines à la fin du premier royaume*, 534. — Editions de la Baconnière, Neuchâtel (Suisse), 1968, in-8° de 590 pages.

Cet ouvrage, volumineux et fort bien imprimé, peut-il vraiment « contribuer à l'histoire des invasions », comme l'annonce son sous-titre ? Il est le fruit de nombreuses lectures, plus ou moins bien assimilées, et l'auteur a fait un sort à tout ce qu'il a consulté, même s'il est amené à déborder largement son sujet, par exemple dans les développements sur tous les Germains autres que les Burgondes, sur les Champs décumates et le *limes*, sur l'organisation du Bas-Empire, etc. Encore ne serait-ce que demi-mal si ces exposés n'étaient déparés par de graves erreurs. Ainsi prétend-on faussement que Toulouse était en Aquitaine (p. 246 et *passim*), qu'il y avait une préfecture des Gaules sous Dioclétien, voire sous Auguste (p. 300 sq.), que Dioclétien aurait créé une *Sapaudia* italienne, dont auraient fait partie les Alpes-Maritimes et le pays des Allobroges, appelé improprement *pagus* (p. 292), que Valentinien I<sup>er</sup> aurait formé une « nouvelle circonscription administrative » sous le nom d'Alpes-Maritimes (*ibid.*), que la métropole des Alpes-Maritimes aurait été transférée à Cimiez, dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle (p. 203) ; et dans les listes de cités ou d'évêchés, plusieurs transcriptions sont fautives (p. 200 sqq. et *passim*) : ainsi Alpe-en-Vivarais — voire Apt — (au lieu d'Aps), Aouste-en-Diois (au lieu de Saint-Paul-Trois-Châteaux), Anterrieux (au lieu de Javols). Des problèmes importants comme l'emplacement des Burgondes sur le Rhin, en 413, sont mal connus et superficiellement traités : outre des travaux anciens comme celui d'Henri Grégoire, on ne voit pas mentionnées ni utilisées des études récentes comme celle de Peter Wackwitz (dans *Das Wormsgau*, Beiheft 20, 1964, deux vol. de 218 et 192 pages) qui est une mise au point capitale et exhaustive.

L'histoire de la Provence était intéressée dans la mesure où les Burgondes s'en sont emparé en tout ou en partie à la fin du V<sup>e</sup> siècle. Pour expliquer la différence manifeste entre les pays où est attestée (par la toponymie ou l'onomastique, par exemple) une solide implantation burgonde et ceux qui n'ont été dominés que plus superficiellement, et pour rendre compte de la dualité de capitales, M. Perrin émet l'hypothèse d'un « double royaume » : le « concédé » depuis 443 (autour de Genève), de Bâle à Embrun, et le « magistral », c'est-à-dire le territoire soumis au roi burgonde (fixé à Lyon) en qualité de *magister militum Galliarum* après 461 et étendu jusqu'à la Durance voire, un moment, jusqu'à Marseille. Cette

conjecture, ingénieuse assurément, ne paraît pas acceptable, car le *magisterium* militaire ne comportait aucune compétence administrative et celui des rois burgondes est demeuré honorifique. Plus valable est le raisonnement qui s'appuie sur les listes conciliaires pour déterminer l'étendue du royaume en 475 (concile d'Arles, p. 345), et en 517 (concile d'Epaone, p. 495), quoiqu'on puisse en discuter pour le premier<sup>1</sup>.

Jean-Rémy PALANQUE.

Ch. CARRIERE, M. COURDURIE, F. REBUFFAT. — *Marseille, ville morte. La peste de 1720.* — Marseille, Garçon, 1968, 1 vol., 21 cm., 354 p.

La peste de 1720 fait partie de l'histoire, et même de la grande histoire; tous les manuels la mentionnent. Ses héros, les quatre échevins, le chevalier Roze, Peyssonnel, Belsunce, ont chacun leur rue ou leur statue à Marseille et, au bout de deux siècles et demi, la population accomplit chaque vendredi du Sacré-Cœur le vœu fait par l'évêque pour délivrer la ville du fléau. Mais, il y a quelques mois, une émission de télévision a révélé l'ignorance de beaucoup sur ce sujet et la légende qui s'est formée autour de bien des aspects de cet épisode.

Aussi est-on heureux de voir aujourd'hui trois érudits marseillais faire le point sur les questions les plus controversées. Leur livre s'ouvre sur un tableau brossé à grands traits de ce qu'était Marseille en 1720; l'urbanisme, la société, l'état religieux, l'économie y sont passés en revue. Puis vient un récit détaillé de l'épidémie; de longs extraits des principales chroniques contemporaines décrivent mieux que des explications les phases du fléau, le prélude, le paroxysme, l'apaisement, enfin l'isolement dans lequel se trouvèrent confinées Marseille et la Provence pendant quatre années. La méthode d'exposition est intéressante, mais d'autres auteurs ont déjà traité cette matière en détail.

La seconde partie du volume, intitulée « Problèmes » apporte des points de vue entièrement nouveaux. Elle fait le très grand intérêt de ce travail. Premier problème: qu'était exactement cette peste? Avec l'aide de sommités médicales, les auteurs ont pu déterminer que, contrairement à ce que l'on a pu croire, les rats n'avaient aucune responsabilité; les puces ont transmis d'un homme à l'autre le terrible bacille, déclenchant une septicémie qui emportait le malade en trois ou quatre jours. Les médecins de l'époque étaient désarmés et si nombre d'entre eux firent héroïquement leur devoir et y laissèrent la vie, on reste stupéfait de la suffisance et de la sottise "moliéresques" de certains. La science du temps ne soupçonnait pas les vraies causes de la contagion, mais le bon sens populaire inventa une prophylaxie en conseillant de s'isoler et de limiter dans toute la mesure du possible les contacts avec le reste de l'humanité. Le second problème évoqué nous amène au cœur du drame: qui est coupable d'avoir introduit la peste à Marseille? L'enquête que les auteurs ont menée à l'aide de documents jusqu'à présent inexploités ouvre des horizons nou-

1. Je signale quelques fautes d'impression: p. 63, Licinus (pour Licinius); p. 65, 438 (pour 348); p. 195, anone (pour annone); p. 222, Euchet (pour Exupère de Toulouse); p. 290, Lognon (pour Longnon).

veaux. Le corps des intendants de la Santé avait certes négligé d'entretenir le Lazaret d'Arcenc, mais la responsabilité de l'échevin Estelle se révèle écrasante pour avoir usé de son influence afin de faire débarquer les marchandises du "*Grand Saint-Antoine*" dont on savait pourtant qu'il transportait la peste. La conduite d'Estelle pendant l'épidémie lui vaudra des circonstances atténuantes devant le tribunal de l'histoire, mais ne pourra l'exonérer de la charge qui pèse sur lui.

Enfin, un troisième chapitre évoque la question du ravitaillement de la cité pestiférée. Malgré certaines difficultés il ne semble pas que les Marseillais aient souffert de la faim, même pendant les mois les plus terribles de l'été de 1720. Les échevins, aidés de quelques collaborateurs, de Langeron et de ses forçats, parvinrent à parer au plus urgent. Le bilan qui forme le dernier chapitre surprendra. On y découvre, en effet, que 50.000 Marseillais sont morts de la peste en quelques mois et que Marseille a été isolée du reste du monde pendant quatre ans. Mais ceci n'a été qu'un accident dans l'histoire de la cité. En quelques années, l'immigration a comblé tous les vides. D'autre part, la classe dirigeante avait relativement peu souffert ; la peste la contraignit à ralentir temporairement ses affaires, mais sitôt l'isolement terminé, le mouvement commercial reprit. Dans l'esprit des Marseillais, le système de Law laissa un souvenir encore plus mauvais que la peste.

Voilà donc une thèse passionnante et brillamment défendue. Elle renouvelle entièrement ce que l'on savait de cet épisode tragique et il convient d'en féliciter les auteurs. Mais il faut aussi louer l'éditeur qui a accepté le risque de publier un livre à Marseille. Faut-il y voir l'annonce d'un renouveau de la vie intellectuelle dans notre ville ? Acceptons-en l'augure.

F. REYNAUD.

*Aspects de la vie politique et militaire en France à travers la correspondance reçue par le maréchal PELISSIER.* — Documents publiés par Pierre GUIRAL et Raoul BRUNON. Paris, Bibliothèque Nationale, 1968 ; in-8° de 356 pages.

Quoique ce livre n'intéresse pas directement l'histoire de la Provence, il est permis, par exception, d'en rendre compte ici, d'abord en raison de la personnalité de ses auteurs, historiens provençaux, et surtout parce qu'il s'agit de documents conservés dans les importantes collections provençales de Raoul et Jean Brunon. Celles-ci, on le sait, contiennent non seulement de nombreux objets — armes, uniformes, drapeaux, etc. — concernant l'armée française depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, mais aussi des archives précieuses. C'est en grande partie pour les exploiter qu'a été institué le "Centre d'histoire militaire" de la Faculté des Lettres d'Aix ; c'est pour en assurer la conservation et la mise en valeur que le Ministère des Armées en a fait l'acquisition : à l'étroit dans un immeuble particulier à Marseille, elles vont être logées dans les vastes salles du château de l'Empéri à Salon. La création d'un tel musée dans cette ville, grâce à la compréhension de sa municipalité, est à elle seule un événement qu'il convenait de signaler aux amateurs d'histoire ainsi qu'aux chercheurs. Quant aux documents inédits, il est heureux que le Comité des Travaux historiques et scientifiques (Section

d'histoire moderne et contemporaine) ait décidé de les publier ; encore n'a-t-il pu le faire que partiellement : ce livre contient un choix de lettres — quelque 250 — sur plus de 2.000 reçues par le maréchal Pélissier. La sélection a été faite par P. Guiral, directeur, et R. Brunon, secrétaire du Centre d'histoire militaire ; le dernier a rédigé les notes nécessaires à l'intelligence des lettres ; on reconnaît la plume du premier dans l'Avant-Propos qui situe cette correspondance et en souligne l'importance pour l'histoire de la Monarchie de Juillet, de la Seconde République et du Second Empire. Comme toujours s'agissant de tels documents bruts, ces textes sont, en effet, du plus vif intérêt, en particulier sur les sentiments de l'armée en face des crises politiques de l'époque, la plupart des lettres émanant d'officiers supérieurs ou généraux. On remarquera également les missives inédites, parfois autographes, de Napoléon III (avec la minute des réponses du destinataire) concernant les opérations de Crimée, en 1855, ou la politique du "royaume arabe" que Pélissier a été chargé d'appliquer comme gouverneur général de l'Algérie, de 1861 à 1864.

J.-R. PALANQUE.